

<http://ec-jules-ferry-amboise.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2155>



Livret Soclaire Unique (L.S.U.)



Date de mise en ligne : lundi 1er octobre 2018

Copyright © Ecole Primaire Publique Jules Ferry AMBOISE (37) - Tous

droits réservés

Depuis

deux années scolaires, un « livret scolaire unique » rassemble l'ensemble des éléments scolaires qui concernent votre enfant. C'est un support de communication particulièrement important entre l'école et les familles.

Ce

livret scolaire est appelé « livret scolaire unique » car il s'agit d'un seul document qui couvre la scolarité obligatoire de l'école élémentaire et du collège (CP à la 3ème). Il suivra votre enfant, même s'il change d'école. Ainsi, l'équipe enseignante qui l'accueillera, pourra l'accompagner au mieux. Vous pourrez savoir où il se situe par rapport à ce qui est attendu dans ses apprentissages scolaires.

A

compter de cette année, vous recevrez le livret en version papier, à raison de **deux fois par an** : une première fin janvier et une seconde dans la deuxième quinzaine du mois de juin.

Ce

livret se veut simple et accessible. N'hésitez pas à venir rencontrer l'enseignant de votre enfant si vous avez besoin d'explications ou si vous souhaitez des conseils.